



HAL
open science

Le plébiscite de 1988 : le début de la fin de la dictature militaire chilienne

Manuel Gárate Château

► **To cite this version:**

Manuel Gárate Château. Le plébiscite de 1988 : le début de la fin de la dictature militaire chilienne. Les Études du CERI, 2019, 239-240, pp.52 - 55. hal-03457698

HAL Id: hal-03457698

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03457698>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le plébiscite de 1988 : le début de la fin de la dictature militaire chilienne *par Manuel Gárate Château*

Au-delà des débats relatifs aux caractéristiques de la transition politique et à l'héritage politique et social encore vivace de la dictature civilo-militaire du général Pinochet, le 5 octobre 1988 reste une date-clé pour les Chiliens, celle du retour à la démocratie¹.

En ce doux mercredi de printemps, un peu plus de sept millions d'électeurs exercèrent librement leur droit de vote pour la première fois en seize ans. Le régime avait préalablement organisé deux élections, mais sans listes électorales et sur fond de manipulations et de fraudes. Cette fois-ci, la différence résidait dans les pressions nationales et internationales pour le retour à la démocratie, exercées tant par divers pays européens et les Etats-Unis que par le Tribunal constitutionnel du Chili, récemment institué par la Constitution de 1980 (élaborée par le régime Pinochet). Contre toute attente, cet organisme avait établi une liste électorale et instauré un tribunal électoral indépendant afin de garantir la transparence des élections et le respect du résultat. En février 1987, après une longue interruption, les inscriptions sur les listes électorales avaient donc été ouvertes pour tous les Chiliens majeurs, et le Tribunal constitutionnel avait validé la loi permettant aux partis politiques de bénéficier à nouveau d'une personnalité juridique, après avoir été interdits après le coup d'Etat de 1973. Ainsi, la politique retrouvait ses droits et de nouveaux espaces de discussion s'ouvraient. Le fait est que les autorités étaient convaincues qu'en dépit de ces concessions, elles sortiraient vainqueurs du plébiscite, grâce à la croissance économique que connaissait le Chili, qui le distinguait des autres pays d'Amérique latine touchés par la crise de la dette.

En dépit des garanties minimales concédées par le régime, l'opposition hésitait à participer au plébiscite par crainte de légitimer une Constitution élaborée par la dictature. Elle soupçonnait aussi de possibles manipulations de la campagne, de l'exercice du suffrage et des résultats. Ces hésitations accentuaient les divisions au sein de l'opposition entre partisans d'une sortie négociée de l'autoritarisme et tenants d'un soulèvement populaire provoquant la chute du dictateur. Les premiers avaient commencé à négocier avec le régime dès 1983-1984, quand Sergio Onofre Jarpa, ministre de l'Intérieur de Pinochet, avait ouvert un espace de dialogue avec les dirigeants de l'opposition, au pire moment de la crise économique et des manifestations. C'est à ce moment-là que s'était imposée l'idée d'accepter les règles du jeu et le calendrier fixés par la Constitution de 1980, et d'utiliser ce moyen pour mettre un terme à la dictature et se débarrasser de Pinochet. Défendue par un petit groupe de dirigeants de la démocratie chrétienne, du parti radical et de quelques socialistes de tendance rénovatrice, cette ligne de conduite avait longtemps été jugée inepte jusqu'à ce que la stratégie alternative du soulèvement populaire (défendue par le Parti communiste) montre ses limites, en raison de la recrudescence de la répression consécutive à l'attentat manqué contre Pinochet en septembre 1986.

¹ M. A. Garretón, *El plebiscito de 1988 y la transición a la democracia*, Santiago du Chili, FLACSO, 1988. Sélection de podcasts et entretiens de T13 sur l'histoire du plébiscite, disponible sur : www.tele13radio.cl/ (1988 en six épisodes-clés).

L'année 1987 fut cruciale car le calendrier arrêté par les militaires commença à être appliqué. Pinochet devait gouverner huit ans à partir de la promulgation de la nouvelle Constitution (1981), puis se soumettre à un plébiscite portant sur la prolongation de son mandat pour huit années supplémentaires, ce qui n'était à ses yeux qu'une simple formalité.

Après les huit premières années, la Constitution prévoyait aussi l'élection d'un Parlement (aux prérogatives limitées). Le modèle était celui d'une « démocratie protégée », caractérisée par un strict contrôle du pouvoir et une limitation sévère du pluralisme politique, avec notamment l'interdiction de tout parti défendant l'idéologie marxiste.

Les plus hautes autorités prévoyaient d'exercer le pouvoir jusqu'en 1997, date à laquelle seraient enfin organisées des élections présidentielles libres et compétitives. Il fallait certes passer l'étape du plébiscite, mais cela ne devait pas poser de problème. Toutefois, l'établissement de listes électorales et la création d'un tribunal électoral indépendant ouvraient une fenêtre d'opportunité : les opposants partisans de la stratégie de la participation pouvaient alors présenter aux Chiliens une solution pour défaire Pinochet en exploitant à leur avantage les règles du jeu qu'il avait lui-même définies. Il restait à convaincre l'ensemble de l'opposition de participer, tout en se démarquant du Parti communiste et de ses alliés qu'ils avaient côtoyés à l'occasion des manifestations des années 1983-1986. Ainsi, la partie était loin d'être gagnée, d'autant plus que le différentiel de ressources entre le gouvernement et l'opposition était abyssal, et que cette dernière demeurait divisée, appréciant différemment le risque de légitimer une fraude électorale.

Tandis que l'opposition discutait de l'opportunité de participer au plébiscite, la droite devait choisir son candidat. En effet, il s'agissait pour les électeurs d'accepter la candidature présentée par les militaires pour gouverner jusqu'au 11 mars 1997 en votant oui, ou de s'y refuser en votant non, ce qui impliquait l'organisation d'élections en décembre 1989. Dans le second cas, Pinochet quitterait ses fonctions en mars 1990, mais se réservait le droit de continuer à occuper le poste de commandant en chef des forces armées.

Il semblait évident qu'il allait être le candidat du oui, mais les partisans du régime étaient divisés sur cette question. Certains pans de la droite non pinochetiste estimaient que l'« œuvre du régime » devait être assumée et défendue par un candidat civil, pour se défaire de l'image détestable de Pinochet à l'étranger. Ils ne furent pas entendus et ce dernier décida de se présenter².

L'opposition s'organisa. En février 1988, dix-sept partis politiques créèrent une « Concertation de partis pour le non » assez hétéroclite puisqu'elle était composée de la Démocratie chrétienne, du Parti radical, de différentes tendances du Parti socialiste, ainsi que de diverses organisations humanistes et écologistes. Leur appel insistait sur la nécessité de s'inscrire sur les listes et de défendre le résultat. A ce stade, le Parti communiste, qui représentait entre 5 et 8 % des électeurs, se refusait toujours à participer. Pour autant, il ne faisait pas obstacle à la grande campagne d'inscription lancée par la Concertation.

² A. Cavallo, M. Salazar, O. Sepúlveda, *La historia oculta del régimen militar* (3 ed.), Santiago du Chili, UQBAR, 2013.

En août, les autorités électorales allouèrent à chaque camp un temps de parole à la télévision de quinze minutes par jour pendant les trente jours précédant le plébiscite. Pour la première fois depuis seize ans, les opposants à la dictature avaient accès au principal média (la télévision) à une heure de grande écoute, et ils profitèrent amplement de cette opportunité.

Le gouvernement disposait d'importantes ressources économiques et techniques pour organiser sa campagne, qui avait d'ailleurs commencé bien avant la date officielle, en violation de la loi électorale. Ses spots télévisés brodaient sur le thème « Nous sommes des millions », en allusion à l'appui massif dont bénéficiait Pinochet selon eux.

Disposant de moins de moyens, l'opposition pouvait quant à elle compter sur le soutien de nombreux artistes, cinéastes et publicistes, qui menèrent une campagne percutante appelant les Chiliens à ne plus avoir peur d'affronter la dictature dans la bonne humeur.

La campagne du oui réveillait les fantômes du passé, agitant le spectre d'un retour au « marxisme », tout en vantant l'infinie bonté du candidat Pinochet dans un véritable culte de la personnalité. La teinte excessivement patriotique des spots publicitaires et l'absence de soutien des milieux artistiques et de personnalités du monde culturel contribuèrent à la défaite communicationnelle du oui.

Mais plus encore que la campagne télévisée, c'est la mobilisation des partisans du non à travers tout le pays qui convainquit les Chiliens d'aller voter pour défaire pacifiquement la dictature par les urnes. A cet effet, la coalition mit sur pied un Comité pour des élections libres composé de professionnels chargés de coordonner un vaste réseau indépendant de décompte des suffrages capable de fournir des résultats fiables le soir des élections. Le dispositif se révéla très efficace, permettant d'annoncer aux Chiliens et au reste du monde des résultats que les militaires ne pouvaient contester.

A mesure que la date du plébiscite approchait, l'optimisme affiché par le camp du oui se dissipait. Des rumeurs commençaient à circuler faisant état d'une possible défaite que Augusto Pinochet refuserait de reconnaître.

Harry Barnes, ambassadeur des Etats-Unis au Chili se chargea alors de faire connaître aux militaires la position du président Reagan : respect absolu du calendrier de retour à la démocratie et des droits de l'homme. En dépit de son anticommunisme, la figure de Pinochet incommodait l'administration américaine. Le Chili devait servir d'exemple de transition ordonnée vers la démocratie. Par ailleurs, les Etats-Unis nourrissaient un grief à l'égard du Chili depuis l'assassinat de l'opposant Orlando Letelier à Washington en 1976. L'ambassadeur chilien aux Etats-Unis, Luis Felipe Errázuriz, fut convoqué au département d'Etat pour s'entendre signifier que la non-reconnaissance de résultats défavorables serait « inconvenante ». Cette intervention contribua à convaincre certains secteurs militaires du danger que représentait une sortie du scénario démocratique.

De son côté, le Parti communiste décida à quelques semaines du scrutin de participer, mettant son réseau national de militants à disposition de la campagne du non.

Finalement, le 5 octobre 1988, au matin d'une journée empreinte d'une fausse tranquillité, les opposants au régime commencèrent à aller voter très tôt. En fin d'après-midi, les premiers résultats officiels donnaient le oui vainqueur, contrairement aux informations que l'opposition faisait remonter des différents bureaux de vote du pays. A 19 heures, les chaînes de télévision

officielles cessèrent de divulguer des informations sur le vote pour passer des films et des dessins animés. L'opposition était alors en alerte, très préoccupée par les risques d'annulation du plébiscite.

Vers minuit, à l'issue d'une réunion au palais présidentiel, le général Matthei reconnut devant les caméras de télévision que la victoire du non était évidente. Prenant acte de l'échec de la stratégie de Pinochet, le gouvernement donna le résultat officiel au petit matin. Le non l'avait emporté.

L'impensable venait de se produire. Pour la première fois depuis 1973, le régime de Pinochet était défait par une opposition qui s'était pourtant pliée à ses propres règles du jeu. S'ouvrait une période d'incertitudes, mais aussi de joie. Les rues en liesse célébraient la victoire contre la dictature. Un journal d'opposition titra sarcastiquement : « Il a couru tout seul et il est arrivé second ».

Le résultat du référendum de 1988 a ouvert un long chemin de transition vers la démocratie, différent de celui qui avait été conçu par Pinochet et ses collaborateurs. En mars 1990, la dictature prit officiellement fin. Pour autant, les règles ainsi que les conditions du nouveau processus restèrent marquées par les forces qui avaient soutenu le oui. Le chemin choisi par la Concertation supposait une négociation permanente avec les forces de droite et un respect des institutions héritées de la dictature. Ainsi, le modèle économique et ses bénéficiaires directs devaient être préservés, en sus des quotas de pouvoir dont bénéficiait Pinochet et de la surreprésentation des partis de droite qui l'avaient soutenu. Le Parti communiste était exclu de la nouvelle coalition, en dépit de son ralliement au camp du non et de sa contribution à la victoire. Dans le contexte international de l'année 1989, compte tenu de la crise finale du socialisme réel, des pressions des Etats-Unis et de la rigidité de la direction du parti, une large part de la gauche chilienne était écartée du processus de transition.

Malgré le regard critique porté par certains sur la période 1990-2000, le plébiscite n'en demeure pas moins un événement important de l'histoire contemporaine chilienne. Le résultat a sonné le glas de la fin d'une dictature cruelle et le début d'une période de négociations ardues, de forte croissance économique, mais aussi de renoncements et de déceptions.

Il a surtout inauguré une ère politique nouvelle durant laquelle les Chiliens ont progressivement reconquis la liberté politique et culturelle perdue le 11 septembre 1973. La dictature militaire a laissé une trace profonde dans le domaine politique, économique et social³, mais ce 5 octobre 1988, une des périodes les plus sombres de l'histoire chilienne s'est achevée.

Traduit par Olivier Dabène

³ M. Gárate, *La revolución capitalista de Chile (1973-2003)*, Santiago du Chili, Ediciones Alberto Hurtado, 2012.